

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/04/2016

Présents

MOREAU Catherine, GUENAULT Nathalie, ROBBE Francine, TRAVERS Laurent, GOULESQUE Céline, PELICOT Joël, MEULOT André, FLORENCE Aline, AUBUSSON Jérôme, PAIN Claude, ROUMEAS Suzel, PANTIN Gautier, RUELLE LAURENT, R. CHESNEAU

Absents excusés

POUDELET Éric pouvoir à R. CHESNEAU

Secrétaire de séance

Francine ROBBE

M le Maire demande d'ajouter un point concernant une demande de subvention concernant la halle. Le conseil accepte à l'unanimité

Approbation du compte rendu précédent par 14 voix pour et 1 voix contre.

I. FINANCES

- a) Subvention association française des sclérosés en plaques : demande plus tardive cette année, Mr le Maire propose une somme de 50 € et le conseil vote à l'unanimité ce montant.
- b) Subvention pour le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
J. AUBUSSON expose l'aide apportée aux élèves de SAR et aux quatre autres communes. Le siège est basé à St Cyr/loire. La somme de 1.5€ par enfant est actée. Le conseil accepte la proposition et vote à l'unanimité.
- c) Demande de subvention pour la halle (projet Barillet Deschamps)
M le Maire expose l'estimation du plan de financement proposé dans un premier temps aux services de PLN, qui consiste en la réfection de la halle, l'achat du terrain jouxtant le terrain actuel de la commune, la mise en forme du terrain complet, l'achat et la mise en place de l'aire de jeu, soit 154 000€, décomposées comme suit :

Dotation pour le soutien à l'investissement local	46000€
Dotation de la région	61000€
Dotation de la CAF	7600€
Autofinancement	38000€

L'autorisation de demander ces subventions est votée à l'unanimité.

II. PERSONNEL

Contrats d'engagement éducatif

La forme du contrat d'engagement éducatif est exposée par F. ROBBE. Ces contrats sont faits pour les animateurs engagés pour la période d'été à l'ALSH. Ils représentent une économie de

charges tant pour l'employé que pour l'employeur. Ils sont calculés forfaitairement sur des journées de 9h30 et ne donnent pas droit à indemnité de précarité.

La journée d'un titulaire BAFA est évaluée à 92€

La journée d'un non titulaire BAFA est évaluée à 80€

La veillée est évaluée à 12€

La nuitée pour les camps (de 23h à 7 h) est évaluée à 23€

Le conseil est invité à autoriser M. le Maire à signer ces contrats d'engagement éducatif avec les forfaits ci-dessus énoncés. Le conseil vote par 13 voix pour et 2 contre.

III. URBANISME

a) DPU

Pas de droit exercé par la commune sur la vente de :

- D'une maison au 7, allée du grand clos
- D'une maison au 3, impasse des chênes
- D'une maison au 28, rue de la poste
- D'une maison et sa parcelle de 70m2 au 8 rue des bonshommes
- D'une maison 6, route de Cerelles
- D'une maison au 25, chemin des niveaux
-

b) Révision du zonage d'assainissement route du dolmen

La délibération n°5 du 21/01/2016 comportait une erreur et le conseil est invité à voter de nouveau en supprimant la ligne « le Gué des prés, la Gruèche et la Papauderie » lieux dits ne figurant pas dans la zone du dolmen.

Le conseil vote à l'unanimité.

IV. AFFAIRES GENERALES

a) Bail du local situé 14 rue du Bondonneau

La vente du fonds de commerce à Melle Laura BERNARD aura lieu le 02/05/2016. A cet effet, Mr le Maire demande l'autorisation de résilier le bail de Me SHEFFAY et de signer le nouveau bail de Melle BERNARD, et de fixer les mêmes conditions pour le loyer.

Le conseil vote à l'unanimité.

b) Convention « FOURRIERE ANIMALE 37 »

En raison de divers problèmes de récupération et de logement des chiens et chats en divagation, Mr le Maire propose les services de la société « Fourrière animale 37 ».

Cette société récupèrent les animaux, les conservent pendant une période légale de 10 jours aux tarifs suivants :

- La récupération 53€
- La journée 11€.

Le propriétaire de l'animal paiera 80€ à la récupération de son animal, somme qui sera déduite de la facturation à la commune.

M le Maire demande l'autorisation de signer la convention, valable 1 an, avec FOURRIERE ANIMALE 37. Le conseil vote à l'unanimité.

V. DIVERS

A. MEULOT : Changement du code de l'alarme de la Mairie. Le code de la deuxième entrée, pour les associations, est également changé et sera donné aux associations qui auront besoin de la salle à l'étage. Bénéficiaires des codes, les agents de la Mairie, le maire et ses adjoints.

J. AUBUSSON : Demandes de dérogation pour l'école.

Une demande pour l'école de Mettray a été acceptée en raison du lieu d'habitation qui est plus proche de Mettray que de SAR et sous conditions que les frais de scolarité ne soient pas facturés à SAR.

Une demande pour une école de TOURS a été déposée et SAR ne peut pas refuser du fait que des frères ou sœurs sont déjà scolarisés dans cet établissement ce qui coûtera 887€ à la commune.

J. AUBUSSON informe que la franchise acceptée par TOURS est de 4 enfants. Actuellement 8 enfants sont scolarisés sur TOURS dont 4 le sont sans avoir fait de demande à SAR. J. AUBUSSON rappelle que les frais de scolarité demandés par TOURS sont de 887€ pour la maternelle et de 531€ pour l'élémentaire.

Il faudra donc être vigilant pour les prochaines demandes.

A. MEULOT : informe d'une réunion du syndicat de l'eau le 17/03/2016 qui portait sur les bilans 2015 et les prévisions 2016 et les indemnités au comptable du trésor. La prochaine réunion aura lieu le 26/04/2016 et portera sur le changement de certaines bouches d'incendie qui posent souci ainsi que sur certaines canalisations non dimensionnées pour avoir le débit suffisant. Le changement de bouches à incendie est au frais de la commune et le changement des canalisations aux frais du syndicat.

Invitations : la foire aux fromages à Neuillé Pont Pierre le 21/05/2016 et inauguration des plaques commémoratives le 30/04/2016 également à Neuillé Pont Pierre.

Soirée Tango à l'espace NOBUYOSHI les 6, 7 et 8 mai 2016

C MOREAU : demande un pot pour le départ de Me SHEFFAY. Le conseil est d'accord et M. le Maire propose à C. MOREAU de s'en occuper.

J. AUBUSSON : Commission Ecole le 27/04/16 à 20h30 et Commission Communication le 12/05/2016 à 20h30

A. MEULOT : informe d'une première réunion entre Racan et CCGC le 18/04/2016. Racan est également en processus de prise de compétence voirie.

J. PELICOT : Réunion du SICA fin mars avec présentation du bilan 2015.

S. ROUMEAS : informe que les dotations sont connues : qu'elles sont inférieures à 2015 mais supérieures au prévisionnel 2016. Qu'il y a augmentation de la DSRU et la Péréquation et baisse de la DGF et que le manque à gagner pour SAR n'est que de 10 000€. Ce à quoi M. le maire répond que le manque à gagner est toujours là au niveau de la DGF car les deux autres dotations auraient de toute façon augmenté.

Me ROUMEAS avait demandé une réunion du CCAS concernant un problème chez Me BEGO. Mr le Maire répond que le problème est réglé et que la prochaine réunion du CCAS est prévue le 11/05/2016 à 20h30.

Madame ROUMEAS a demandé si la réunion du CCAS, des 3 communes, du 20/04 est maintenue. M. le Maire l'informe que ROUZIERS a repoussé la réunion au 24/05/2016 à 18h30. Information qui a été relayée par email.

Madame ROUMEAS souhaite savoir si elle peut se rendre à la réunion du Pays Loire Nature du 21/04/2016. Mr le Maire répond que Me C. PAIN sera sa représentante et que l'invitation était ambiguë et destinée principalement aux maires.

Rappelle que le cirque MORALES sera aux quatre vents le 30/04 et 01/05/16.

L. TRAVERS : souhaite savoir la date de la prochaine réunion sur le LINKY. J. AUBUSSON lui répond que la date était inscrite dans le flash.

Demande pourquoi les horaires de la déchetterie ont été modifiés comme tels. M le maire lui répond que la commission environnement a proposé et acté les nouveaux horaires qui ont été entérinés par le bureau et le conseil communautaire les a voté à l'unanimité. Les horaires ont été aménagés de sorte que les déchetteries de Pernay et SAR ne soient pas fermées en même temps d'où les horaires restreints sur SAR.

L. TRAVERS, A. FLORENCE et C.MOREAU déplorent la fermeture à 17h30 les lundis et mardis qui leur semblent faites pour les retraités et non les actifs.

M le Maire a déjà en CCGC demandé la possibilité d'apporter quelques modifications.

C PAIN : rappelle l'exposition YAMATO les 29,30/04 et 1/05/2016, l'envol des cerfs-volants aux 4 vents le 28/05/2016.

Exposition 14-18 du 11 au 28/11/2016 à la mairie. L'école et les TAP seront invités à y participer s'ils le veulent.

Le projet Barillet Deschamps fera partie de l'enveloppe 2016 et le dossier devra être déposé fin mai 2016.

Plus d'option cirque au collège de NPP à partir de cette année en raison du départ du responsable.

Fin de conseil à 22 heures

Prochain conseil le lundi 23/05/2016 à 20h30.